Nations Unies S/2020/953



Conseil de sécurité

Distr. générale 30 septembre 2020

Français

Original: français et anglais

Lettre datée du 28 septembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé du Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger; S. E. M. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République sud-africaine ; S. E. M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne ; S. E. M. Wang Yi, Représentant spécial du Président Xi Jinping, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine ; S. E. Sir Louis Straker, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de l'intégration régionale de Saint-Vincent-et-les Grenadines ; S. E. M. Pham Binh Minh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam; S. E. M. Philippe Goffin, Ministre des affaires étrangères et de la défense du Royaume de Belgique; S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie; S. E. M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne ; Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, Ministre d'État chargé de l'Asie du Sud et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; M. Mahendra Siregar, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, et par le représentant de la République dominicaine et la représentante des États-Unis d'Amérique à l'occasion de la visioconférence sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : gouvernance mondiale post-COVID-19 », tenue le jeudi 24 septembre 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité (Signé) Abdou **Abarry**



Annexe I

Exposé du Secrétaire général

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'aborder le sujet de la gouvernance mondiale en lien avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Un virus microscopique est aujourd'hui la principale menace dans notre monde. La pandémie de COVID-19 est une crise à part entière, qui se déroule de manière imprévisible et dangereuse dans un contexte de fortes tensions géopolitiques et d'autres menaces mondiales, et qui met manifestement à l'épreuve la coopération internationale – épreuve à laquelle nous avons échoué.

Le virus, qui a tué près d'un million de personnes et en a infecté plus de 30 millions dans le monde, n'est pas encore maîtrisé. Cette situation a été créée par le manque de préparation, de coopération, d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous rappelle ce que nos fondateurs ont accompli et nous invite à être à la hauteur de leurs ambitions. Nous devons de toute urgence mener une réflexion innovante sur la gouvernance mondiale et le multilatéralisme, afin de les adapter au XXI^e siècle. Avant tout, nous avons besoin d'un multilatéralisme en réseau, fondé sur des liens et une coopération solides entre les organisations internationales et régionales, les institutions financières internationales et autres alliances et institutions mondiales.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Secrétaire général, j'ai fait de notre partenariat stratégique avec l'Union africaine une priorité. Nos relations se caractérisent par des valeurs partagées, un respect mutuel et des intérêts communs. Le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU est un modèle que nous devrions reproduire dans nos relations avec d'autres organisations régionales.

Nous disposons désormais d'un cadre solide Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la paix et la sécurité sur le continent. Je demande instamment au Conseil d'approfondir notre collaboration en créant des liens solides et officiels avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et en communiquant régulièrement avec lui. Cela permettrait de répartir le travail de la façon la plus efficace possible : l'Union africaine pourrait mener des opérations d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme, qui seraient appuyées par des mandats du Conseil de sécurité et bénéficieraient d'un financement prévisible, garanti par les contributions obligatoires. C'est la seule façon de construire la coalition dont nous avons besoin pour lutter contre le terrorisme sur le continent africain et de mener à bien l'initiative phare de l'Union africaine pour faire taire les armes.

L'Organisation des Nations Unies a aussi la responsabilité d'améliorer l'efficacité de la gouvernance mondiale. L'accent que nous mettons sur la prévention, les efforts que nous déployons afin de renforcer l'architecture de paix et de sécurité, l'initiative Action pour le maintien de la paix en partenariat avec les États Membres et l'action que nous menons pour mettre fin à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans l'ensemble du système des Nations Unies sont autant de mesures qui visent à relever ce défi.

Je me félicite de la résolution 2532 (2020) que le Conseil de sécurité a adoptée en juillet, en soutien de mon appel au cessez-le-feu mondial immédiat. Nous avons maintenant besoin d'un effort collectif, mené par le Conseil, pour faire taire les armes dans le monde entier d'ici la fin de cette année. C'est aux États Membres, y compris ceux qui siègent au Conseil, qu'incombe au premier chef la responsabilité de s'assurer du fonctionnement de la gouvernance mondiale.

La réforme de la gouvernance mondiale ne saurait se substituer à l'action collective menée par les États Membres pour surmonter les défis communs. Les conflits, les atteintes aux droits humains, les crises humanitaires et les retards dans le développement sont interconnectés et s'aggravent mutuellement, alors que la réponse mondiale que nous leur apportons est de plus en plus fragmentée.

Nous ne sommes pas en phase avec la réalité du monde d'aujourd'hui. Les institutions de gouvernance mondiale devraient collaborer de façon coordonnée afin de contenir, d'atténuer et de réduire les risques de toutes sortes. Le multilatéralisme en réseau ne doit pas se limiter à la paix et à la sécurité, mais doit englober les institutions de Bretton Woods, les banques de développement, les alliances commerciales, etc.

La pandémie accentue les risques dans tous les domaines. Les besoins humanitaires s'alourdissent, des décennies de progrès en matière de développement durable sont en jeu et les troubles sociaux se multiplient. De nombreux pays du Sud ont été laissés à leur désespoir, sans ressources financières ou pratiques. Certains pays à revenu intermédiaire sont écrasés par le fardeau de la dette alors qu'ils tentent de répondre à la crise.

D'emblée, j'ai plaidé pour un plan de relance mondial et pour une action coordonnée en matière de dette, mobilisant tous les partenaires. Il faut que le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) soutiennent les États Membres en leur donnant un meilleur accès aux dispositifs et aux outils. Il faut également que le FMI reçoive des ressources plus importantes et qu'un appui renforcé soit apporté au Groupe de la Banque mondiale et à d'autres institutions financières et mécanismes bilatéraux.

En mai, de concert avec les Premiers Ministres du Canada et de la Jamaïque, j'ai réuni des chefs d'État et de gouvernement, des dirigeants d'organisations internationales, des représentants du secteur privé et de la société civile pour lancer une initiative sur le financement du développement. Cette initiative est axée sur des domaines qui sont essentiels à la survie et à la mise en œuvre d'une relance forte, notamment la liquidité mondiale, la stabilité financière et la vulnérabilité liée à la dette, et c'est avec le plus grand intérêt que j'attends ses conclusions, prévues pour la semaine prochaine.

Mais nous ne pouvons pas continuer à répondre de la sorte à des risques globaux systémiques et prévisibles par des solutions *ad hoc*. Cette pandémie est un signal d'alarme pour des catastrophes plus graves encore qui pourraient survenir, à commencer par la crise climatique. Si nous y répondons avec la désunion et la désorganisation dont nous avons été témoins cette année, je crains le pire.

Nous avons besoin d'une gouvernance mondiale qui soit déterminée, coordonnée, souple et prête à réagir à l'éventail des défis auxquels nous devons faire face. Dans un monde où les menaces sont interconnectées, la solidarité est dans l'intérêt de chacun. Nombre des problèmes transfrontières auxquels nous sommes en proie aujourd'hui, comme la crise climatique, la montée des inégalités ou encore la cybercriminalité, font intervenir des groupes d'intérêt, des entreprises, des organisations et des secteurs entiers, qui échappent aux concepts traditionnels de la gouvernance mondiale.

Les États ne sont pas en mesure de répondre chacun isolément à tous ces problèmes. Nous devons élargir notre idée de la gouvernance mondiale, et y inclure les entreprises, la société civile, les villes et les régions, le monde universitaire et la jeunesse.

Les conférences internationales ne sont pas le seul moyen de parvenir à des accords contraignants au service du bien commun. Nous avons besoin de mécanismes souples, par lesquels les différentes parties prenantes se réunissent, adoptent des protocoles et des codes de conduite, définissent des limites et créent les conditions d'une coopération fructueuse.

20-12789 3/34

La gouvernance mondiale doit également reposer sur la conscience de nos responsabilités envers notre planète et les générations futures. Les mouvements de la société civile, en particulier ceux qui sont dirigés par des jeunes, sont les chefs de file mondiaux pour ces questions. Il faut admettre la réalité : jusqu'à présent, les mécanismes de gouvernance mondiale ont été exclusifs, et le plus grand groupe laissé pour compte est celui des femmes – soit la moitié de l'humanité. Les femmes qui regardent le débat général de cette semaine sont parfaitement en droit de sentir qu'elles ne sont pas représentées et que leurs revendications ne sont pas prises au sérieux.

La pandémie de COVID-19 a rappelé l'évidence : les femmes sont éminemment efficaces lorsqu'elles prennent les rênes. Nous ne pouvons pas espérer surmonter la crise climatique, réduire les divisions sociales ou instaurer une paix durable sans la pleine contribution de toute la société.

La réforme de la gouvernance mondiale concerne les approches, mais aussi les institutions, qui doivent être remaniées et renforcées. Nous avons besoin d'un multilatéralisme plus fort et de meilleure qualité, qui fonctionne efficacement et bénéficie réellement aux populations que nous servons. Nous avons besoin d'une meilleure gouvernance mondiale, de plus grande portée, fondée sur la souveraineté nationale et exprimée à travers nos idéaux communs, qui sont consacrés avec éloquence dans la Charte des Nations Unies. La pandémie a illustré les carences incontestables de notre système multilatéral.

Lorsque les pays choisissent de faire cavaliers seuls, le virus gagne du terrain. Pour réduire le nombre de décès évitables, il faut une approche rationnelle et équitable de la vaccination, qui donne la priorité aux travailleurs et travailleuses de première ligne et aux plus vulnérables. Mais nous avons eu grand-peine à mobiliser les ressources nécessaires pour que le vaccin devienne un bien public mondial, d'accès universel et d'un coût abordable.

Il nous faut d'urgence des institutions multilatérales qui soient en mesure d'agir de manière décisive, sur la base d'un consensus mondial, pour le bien de la planète. Et nous avons besoin d'institutions multilatérales qui soient équitables et représentent mieux les pays en développement, afin que toutes les parties aient leur place proportionnelle à la table mondiale.

La déclaration de l'Assemblée générale sur la célébration du soixantequinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies a ouvert un espace de réflexion sur l'avenir de la coopération multilatérale et le monde post-COVID. Je présenterai des analyses et des recommandations, qui auront la solidarité pour fil conducteur : la solidarité, au sein des sociétés et entre elles, aux niveaux national et international, mais aussi envers les générations futures.

Notre monde n'est plus ni bipolaire ni unipolaire : il s'oriente vers la multipolarité. Il y a 100 ans, nous avons fait l'expérience de la polarisation et de la fragmentation sans mécanismes efficaces de gouvernance multilatérale. Cette situation a conduit à la Première Guerre mondiale.

La pandémie de COVID-19 recouvre le monde d'une chape d'obscurité, mais nous pouvons aussi la considérer comme l'avertissement qui nous pousse à agir et, de fait, nous n'avons pas d'autre choix. Nous devons impérativement nous unir dans des institutions mondiales adaptées à la réalité, faute de quoi nous serons terrassés par la division et le chaos.

Annexe II

Déclaration de S. E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger

[Original: français]

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes ici présentes pour leur participation effective à la présente réunion de haut niveau. En ma qualité de Président du Conseil de sécurité, je suis honoré de pouvoir échanger avec elles sur ce que doit être la gouvernance mondiale post-maladie à coronavirus (COVID-19). Seule une crise effective ou ressentie comme telle produit un changement réel, dit-on. Nous avons manqué l'occasion de procéder à un changement réel au moment de la crise financière de 2008. Allons-nous manquer l'occasion que nous offre la COVID-19 de refonder la gouvernance mondiale ? Quels sont les défis de notre temps et quelle gouvernance pour répondre à ces défis ?

Le premier défi que je souhaite évoquer porte sur la gouvernance politique mondiale. Sur ce plan, lors de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, j'avais déjà réaffirmé le besoin de soutenir le Secrétaire général dans ses efforts visant à réformer l'Organisation, en vue de mettre en place un système multilatéral plus démocratique (voir A/74/PV.4).

Ce qui était valable il y a 75 ans ne l'est plus aujourd'hui. Le fonctionnement de l'Assemblée générale, de la Commission économique et sociale, du Conseil de sécurité, doit répondre à la situation actuelle du monde. S'agissant en particulier du Conseil de sécurité où nous sommes fiers de siéger, toutes les régions du monde, dont l'Afrique, doivent être représentées de façon équitable. Il faut augmenter le nombre de sièges permanents et supprimer le droit de veto ou l'étendre aux nouveaux membres permanents, pour asseoir la démocratie et l'équité. L'Afrique a du reste une position commune sur cette question : elle est exprimée à travers le Consensus d'Ezulwini. Quant à l'Assemblée générale, la demande persistante des États Membres est celle d'un rééquilibrage des pouvoirs entre elle et le Conseil de sécurité.

Le second défi porte sur les questions de paix et de sécurité. Au regard des limites observées du concept de maintien de la paix, il est urgent de revenir au concept de la sécurité collective et donner plus de poids aux opérations des Nations Unies sous le Chapitre VII. La nature des conflits évolue, les missions des forces des Nations Unies doivent également évoluer. La plus grande menace actuelle sur la paix et la sécurité mondiale provient des organisations criminelles non étatiques. Cette exigence du retour au concept de la paix collective ne peut s'accommoder du droit de veto, car aucun État ne doit avoir le droit de bloquer les décisions de la communauté internationale face à une menace collective, sur la base de ses propres intérêts ou de ses amitiés. Par ailleurs, le risque d'une confrontation entre États, notamment entre grandes puissances, n'est pas nul. Que l'une ou l'autre de ces puissances tombe dans le piège de Thucydide n'est pas à exclure. La communauté internationale doit travailler à conjurer une telle éventualité, y compris à travers la dénucléarisation de notre planète.

Le troisième défi porte sur l'aggravation des inégalités : inégalités entre les pays et inégalités à l'intérieur d'un même pays. « La difficulté ne réside pas tant dans le fait de concevoir de nouvelles idées que d'échapper aux anciennes », disait un éminent économiste. C'est pourquoi c'est toujours après des chocs que le monde se réforme. Le paradigme actuel date des lendemains des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Sa domination sans partage a même fait croire à la fin de l'histoire. Mais il a produit des inégalités telles que le monde est, dans ce domaine, dans la situation où il était à la fin du XIX^e siècle. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres se creuse

20-12789 5/34

et la classe moyenne, un des socles de la démocratie moderne, s'affaiblit. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres est aujourd'hui plus important qu'il ne l'était dans la Rome antique où l'économie était fondée sur l'esclavage. Tous les spécialistes sont d'accord pour dire que cette tendance va s'amplifier dans le contexte actuel de croissance économique faible et de rendement élevé du capital. Cette escalade des inégalités est la plus grande menace à laquelle l'économie mondiale doit faire face.

Ici il me revient en mémoire l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces inégalités ne sont pas toujours justifiées par le mérite, donc elles ne sont pas fondées sur l'utilité commune. Elles sont incompatibles avec les principes de justice sociale qui sont au fondement des sociétés démocratiques. L'expérience montre que la main invisible du marché ne peut les corriger. Pour réduire les inégalités il faut non seulement investir massivement dans l'éducation et la formation mais aussi concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques expansionnistes et mettre en place une taxe sur les transactions financières, ou même un impôt progressif mondial sur le capital, ce qui permet par ailleurs, de mettre fin à la concurrence fiscale à laquelle se livrent les États aujourd'hui. La lutte contre les inégalités exige une réforme en profondeur du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce.

Le quatrième défi porte sur la lutte contre la pauvreté. Le temps est venu de construire un monde sans pauvreté. « Un monde sans pauvreté » est d'ailleurs la devise de la Banque mondiale. Par ailleurs, je voudrais de rappeler l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse, ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ». Pour garantir ce droit, une guerre totale doit être déclarée à la pauvreté. Nous produisons suffisamment de richesses dans le monde pour l'éradiquer. Nous pouvons vaincre les deux chevaliers de l'apocalypse que constituent la faim et les maladies. Rien ne doit nous arrêter dans ce combat car la pauvreté détruit la liberté et la dignité. Elle constitue le terreau sur le lequel se développent le terrorisme et le crime organisé. Voilà pourquoi un débat sans préjugé doit être engagé sur l'institution d'un revenu universel de base pour chaque individu. Des expériences ont prouvé que cela n'incite pas à la paresse et à l'oisiveté. Nous en avons les preuves au Niger avec les transferts inconditionnels d'argent que nous réalisons au bénéfice des populations les plus vulnérables.

La lutte contre la pauvreté notamment contre le chômage exige un meilleur partage du temps de travail. Elle exige également la réforme des institutions financières et économiques mondiales. Elle exige aussi qu'on mette fin à cette mondialisation qui accepte la libre circulation des capitaux, des biens et services mais refuse celle des hommes. En effet seuls 3 % de la population mondiale vivent ailleurs que dans leur pays d'origine.

Le cinquième défi est relatif aux changements climatiques. Depuis le début de l'ère industrielle, nous avons eu des modèles de développement qui agressent la nature. Celle-ci se venge contre nous à travers les phénomènes climatiques extrêmes.

Les nombreux ouragans et tempêtes, les inondations, les sécheresses, les fontes des glaciers, les hausses du niveau des mers et océans, l'érosion des côtes, l'apparition de nouvelles maladies, l'atteinte à la biodiversité, etc., en sont les signes évidents. Du reste, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

a régulièrement attiré l'attention sur le réchauffement du globe. Notre modèle de production est générateur de nuisance écologiques avec de graves conséquences pour la planète. Le Fonds mondial pour la nature estime que plus de 50 % des vertébrés ont disparus au cours des 40 dernières années. Quant à la population globale d'animaux sauvages elle est en déclin de plus de 68 %. Le nouveau paradigme post-COVID-19 doit tenir compte de cela et appeler à la mise en œuvre complète et urgente de l'Accord de Paris.

Il convient donc de se rendre à l'évidence que les instruments mis en place au lendemain de la Seconde guerre mondiale ne suffisent plus pour faire face aux défis de la pauvreté, des inégalités sociales, des changements climatiques, du terrorisme, du crime organisé et de la cybercriminalité, de la coexistence pacifique de la paix et de la sécurité mondiale.

La pandémie de la Covid-19 marque incontestablement la fin d'une époque. Elle a mis en évidence l'urgente nécessité de repenser notre système de sécurité collective. Elle a montré la réalité de notre humanité et de tous les pays du monde qui se sont tous trouvés égaux devant la souffrance, grands ou petits, riches ou pauvres, faibles ou puissants.

Il nous revient à tous de travailler ensemble pour tirer les enseignements nécessaires et réfléchir sur les réformes indispensables de la gouvernance mondiale. Il faut que nous créions un monde de l'après-Covid-19 porteur de paix, de solidarité et de prospérité pour tous, un monde de solidarité, de dignité, d'égalité, de justice et de liberté.

20-12789 7/34

Annexe III

Déclaration de S. E. M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie

C'est un plaisir d'être avec le Conseil de sécurité et de discuter de la gouvernance de l'après-maladie à coronavirus (COVID-19) dans notre monde globalisé. Tout d'abord, je voudrais réitérer le soutien de l'Estonie à l'appel du Secrétaire général António Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial et appeler à le soutenir d'ici la fin de l'année.

La COVID-19 a changé notre monde et, fidèle aux couleurs estoniennes, je voudrais souligner que le développement technologique est le domaine qui nous aide à maintenir la cohérence de notre monde et à continuer à coopérer les uns avec les autres. De plus, cette pandémie nous a montré que notre monde du travail, de l'éducation, de la communication et des services a radicalement changé. Que devons-nous faire maintenant ?

Nous devons adapter notre modèle de gouvernance mondiale à ce que nous voyons dans le monde réel. Cela est également vrai si nous voulons faire de cette opportunité mondiale une opportunité en or potentiellement pour les pays qui cherchent à sauter le pas et pour les personnes qui ont les compétences nécessaires de participer au marché mondial des services, mais qui se trouvent être originaires de pays où il est difficile d'offrir leurs services au reste du monde, et pour ceux qui, dans le monde, notamment les femmes et les personnes handicapées, ont eu beaucoup de mal à participer au marché du travail auparavant. En fait, dans ce monde de l'après-COVID, il a été prouvé que vous n'avez pas à être là où vous travaillez. C'est une occasion en or pour les secteurs les plus faibles de notre société.

Nous devons comprendre que nous devons donner à nos enfants et à nos adolescents la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à ce nouveau monde de la technologie. Enfin, nous n'avons pas besoin de structures de gouvernance nationales ou régionales, comme l'Union européenne, mais plutôt d'une structure de gouvernance mondiale qui créera un environnement juridiquement permissif pour toutes ces évolutions, y compris, bien sûr, la nécessaire cybersécurité.

Annexe IV

Déclaration de S. E. M. Matamela Cyril Ramaphosa du Président de la République sud-africaine

Qu'il me soit permis de commencer par féliciter la République du Niger pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Elle peut être assurée du soutien et de la coopération totale de l'Afrique du Sud.

La menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait peser sur les vies, les moyens de subsistance et la stabilité sociale a des conséquences importantes pour la paix et la sécurité mondiales. Les situations d'instabilité et de conflit peuvent s'aggraver et de nouvelles formes de troubles sociaux peuvent apparaître. Les gains vitaux réalisés dans les processus politiques vers la paix sont menacés.

En tant que communauté internationale, nous espérons tous que le Conseil de sécurité continuera à jouer un rôle clef pour faire en sorte que cette pandémie ne porte pas atteinte à la paix et à la sécurité internationales. Il est impératif que le Conseil de sécurité continue à travailler en étroite collaboration avec les organisations régionales à cet égard, notamment avec l'Union africaine.

Nous devons coordonner nos efforts et renforcer le multilatéralisme si nous voulons contenir les dommages que cette pandémie pourrait causer. L'Afrique du Sud et l'Union africaine appuient l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et de l'augmentation de l'aide humanitaire en faveur des sociétés vulnérables.

L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à un conflit armé à saisir cette occasion pour œuvrer à un règlement pacifique, tout en répondant aux besoins humanitaires de leurs populations. Nous appuyons en outre l'appel à la levée des mesures punitives unilatérales, telles que les sanctions, pendant la pandémie, afin de permettre aux pays touchés d'avoir accès aux secours et à l'assistance dont ils ont tant besoin.

Pour maintenir la paix et la sécurité, il nous faut un Conseil de sécurité qui reflète et représente mieux les Membres de l'ONU, conformément au principe de l'égalité souveraine de tous les États. Cela permettra de garantir que les intérêts de quelques-uns ne compromettent pas les efforts déployés pour trouver des solutions aux crises émergentes qui ont un caractère mondial.

Dans la perspective de la période de reconstruction après la COVID-19, nous devons répondre aux besoins économiques, sociaux, humanitaires et environnementaux des pays. Nous devons agir de toute urgence pour atteindre les objectifs de développement durable. En tant que communauté internationale, choisissons la coopération plutôt que l'unilatéralisme, choisissons la solidarité plutôt que l'isolement, choisissons une vision commune plutôt que des intérêts personnels étroits, et sortons de cette épreuve renforcés et encore plus unis.

20-12789 **9/34**

Annexe V

Déclaration de S.E.M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord féliciter le Niger pour sa présidence efficace du Conseil de sécurité en septembre. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important sommet du Conseil de sécurité et d'avoir choisi un thème aussi pertinent, à savoir la gouvernance mondiale post-COVID-19. Ce thème reflète la conviction partagée que le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer pour faire face aux conséquences de cette épidémie sur la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son exposé édifiant et réaffirmer le soutien indéfectible de la Tunisie à ses initiatives constructives visant à intensifier l'action de l'Organisation et à mobiliser les efforts internationaux pour aider les États et les peuples à faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à contenir et atténuer ses effets.

Je voudrais en outre remercier le Président de la Commission de l'Union africaine pour son intervention et exprimer ma gratitude pour les efforts que continuent de déployer la Commission et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour faire taire les armes sur notre continent et renforcer la capacité des pays africains à faire face à cette pandémie.

Au cours des neuf mois environ qui se sont écoulés depuis le début de l'épidémie, celle-ci s'est propagée partout sur la planète, et ses répercussions sur tous les pays et tous les peuples, sans exception, sont devenues plus graves. Progressivement, la communauté internationale s'est faite à l'idée que la pandémie a de graves répercussions sur la paix et la sécurité internationales, non seulement dans les zones de conflit, où la pandémie a aggravé de nombreuses crises, des catastrophes humanitaires et d'autres situations instables, mais aussi partout dans le monde. Cette pandémie a relégué au second plan les questions économiques, politiques et sociales, ainsi que les relations internationales.

Les répercussions de cette pandémie peuvent persister pendant des générations, et elles ne disparaîtront pas avec le virus. Elles risquent également d'exacerber les tensions entre les puissances internationales, de bouleverser les équilibres régionaux et d'affaiblir le système multilatéral.

À cet égard, nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général, qui a qualifié la crise actuelle d'épreuve la plus dure que la communauté internationale a eu à affronter depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. La Tunisie a été l'un des rares pays ayant essayé d'appeler l'attention de la communauté internationale sur le danger que la pandémie représente pour l'humanité et sur ses conséquences dévastatrices pour la paix et la sécurité et, en fait, pour tous les aspects de la vie.

Par conséquent, nous devons adopter une nouvelle approche de la sécurité internationale, fondée sur le renforcement de la coopération entre les États et les peuples, car nous sommes convaincus qu'aucun pays, aussi puissant soit-il, n'est en mesure d'affronter à lui seul cet ennemi invisible qui ne connaît pas de frontières, que nous avons un destin commun et que la sécurité et la sûreté de tous sont liées à la sécurité et à la sûreté de chaque individu sans exception.

Forte de cette conviction, la Tunisie, en coordination avec la France, a proposé un projet de résolution au Conseil de sécurité. Dans la résolution 2532 (2020) qu'il a adoptée, le Conseil souligne que la lutte contre la pandémie nécessite un renforcement de la solidarité internationale, ainsi qu'une action internationale coordonnée,

inclusive, globale sous l'égide de l'ONU, exige la cessation générale et immédiate des hostilités et une pause humanitaire dans les différentes zones de conflit, de façon à permettre l'acheminement sûr, sans entrave et durable de l'aide humanitaire, et appelle à des mesures spéciales pour protéger les groupes vulnérables.

Une fois de plus, je voudrais exprimer ma gratitude et mes remerciements à tous les membres du Conseil de sécurité pour avoir adopté à l'unanimité la résolution 2532 (2020), en juillet 2020. Je voudrais à présent insister sur l'importance qu'il y a à appliquer cette résolution et à assurer le suivi de sa mise en œuvre par les différentes parties concernées, notamment à la lumière de l'aggravation des répercussions humanitaires de la pandémie dans de nombreuses zones de conflit.

Les répercussions immédiates et directes de la pandémie de COVID-19 sur la situation sanitaire mondiale ne doivent pas occulter ses ramifications économiques et sociales négatives, étant donné que toutes les données disponibles indiquent que l'économie mondiale connaîtra une forte contraction de 5,2 %, ce qui affaiblira inévitablement les économies nationales et plongera des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté et le chômage.

Il ne fait aucun doute que ces conséquences se feront plus sentir dans les pays en développement, en particulier parmi les groupes vulnérables, dont la pauvreté et les souffrances vont s'aggraver. Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du fait de la récession économique, au moins 132 millions de personnes supplémentaires s'ajouteront aux 690 millions de personnes touchées par la faim dans le monde.

Ce n'est un secret pour personne que ces répercussions et d'autres encore exacerberont les tensions et les conflits dans le monde et déclencheront une série de crises qui se renforceront mutuellement, ce qui posera des défis supplémentaires au Conseil de sécurité et aux acteurs internationaux chargés du maintien de la paix.

La gravité et la complexité de ces défis communs nous obligent à réfléchir aux moyens d'encourager l'Organisation à aller au-delà du concept traditionnel de sécurité, qui n'englobe pas toutes les menaces pesant sur l'humanité, et à s'attaquer aux menaces non traditionnelles qui pèsent sur le monde aujourd'hui, comme les épidémies, les catastrophes environnementales, les changements climatiques et la cybercriminalité. La nécessité urgente de renforcer la solidarité et la coopération internationale est devenue encore plus évidente.

Une fois de plus, la Tunisie appelle la communauté internationale à continuer d'apporter au continent africain l'appui dont il a besoin et à l'aider à réaliser son potentiel prometteur et à améliorer ses perspectives de développement, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité et de la stabilité et à la réalisation du développement durable auxquels ses peuples aspirent.

Les changements dans les relations internationales qui ont été provoqués, et qui seront encore provoqués, par la pandémie de COVID-19, et qui, selon certains, annoncent l'avènement d'un nouvel ordre mondial avec de nouveaux concepts et des mécanismes d'action innovants, nous invitent à réfléchir à l'avenir de la gouvernance mondiale, qui sera différente de ce qu'elle était avant la pandémie.

Nous lançons donc un appel à l'action, afin de renforcer, chez les membres de la communauté internationale, une prise de conscience collective ancrée dans des préoccupations humanitaires, et de construire un ordre mondial plus juste. Nous devons consentir un effort collectif pour faire de cette crise l'impulsion d'un nouveau départ et de la création de systèmes de gouvernance différents, à même de relever les défis contemporains. Cela ne pourra être accompli qu'en tirant les leçons de l'expérience, en repensant les priorités de nos sociétés et en privilégiant obstinément les valeurs de la solidarité pour venir à bout des crises et se montrer à la hauteur des défis.

20-12789 11/34

Pour terminer, je tiens à réaffirmer une conviction de la Tunisie : l'action collective est cruciale. La Tunisie est déterminée à contribuer à l'élaboration d'une vision renouvelée de la coopération sur laquelle toutes les parties puissent s'entendre, afin de remédier aux effets immédiats de la pandémie et d'en contenir la propagation, ainsi que pour atteindre les objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est ainsi qu'il sera possible de préserver la dignité humaine et de permettre aux peuples du monde de mettre en commun leurs efforts et leurs énergies pour parvenir à un développement, une communication et une solidarité d'ensemble.

Annexe VI

Déclaration de M. Wang Yi, Représentant spécial du Président Xi Jinping et Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine

[Original : anglais et chinois]

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. La Chine salue et soutient l'initiative du Président Issoufou Mahamadou de tenir ce débat au sommet du Conseil de sécurité pour échanger nos vues sur la gouvernance mondiale post-pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il y a quelques jours, le Président Xi Jinping a participé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.4, annexe IV). En livrant son analyse sur la situation internationale actuelle et en tenant compte du courant de développement de notre époque, il a répondu, dans une optique stratégique, historique et de long terme, aux questions majeures de savoir à quoi ressemblera notre monde, quelle sera la Chine de demain, et de quelle ONU nous avons besoin. Il a appelé les différentes parties à poursuivre fermement la voie du multilatéralisme, à défendre le système international centré sur l'ONU et à construire ensemble une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et un nouveau type de relations internationales. Les dirigeants des autres pays ont, eux aussi, rappelé la vocation et la mission des Nations Unies, envoyé un message fort en faveur du multilatéralisme et démontré la volonté commune de vaincre la COVID-19 par la solidarité et de promouvoir la paix et le développement par la coopération.

Le monde traverse des changements majeurs jamais connus depuis un siècle, et la propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale les a accélérés. Face à la multiplication des menaces et défis planétaires, il est urgent d'améliorer la gouvernance mondiale et de renforcer la coordination et la coopération. Dans le même temps, on assiste à l'émergence collective des pays en développement et à la progression de la multipolarisation. Cette réalité politique internationale doit être reflétée dans le système de gouvernance mondiale. Nous devons donc réformer et améliorer ce système en tenant compte des besoins réels du développement dans le monde et en renforçant la planification globale. À cet égard, la Chine avance cinq propositions.

Premièrement, nous devons poursuivre le principe d'amples consultations, de contributions conjointes et de bénéfices partagés. Tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, sont membres égaux de la communauté internationale. Les risques et défis majeurs ignorent les frontières et remettent en jeu l'avenir de chacun d'entre nous, d'où la nécessité de mobiliser les ressources à l'échelle mondiale, de mettre en commun la sagesse des uns et des autres et de former une grande synergie pour y faire face. Les affaires du monde doivent être discutées et décidées par tous, et le système de gouvernance doit être construit par tous et pour tous, de sorte que tous les pays deviennent acteurs, contributeurs et bénéficiaires de la paix et du développement dans le monde. Les pays en développement étant particulièrement confrontés à des difficultés, il faut écouter leurs avis, respecter leurs revendications et défendre leurs droits et intérêts. Il s'agit non seulement d'un besoin réel, mais aussi d'une exigence de la justice internationale.

Deuxièmement, nous devons répondre ensemble aux menaces sécuritaires non conventionnelles. Des attentats du 11 septembre à la COVID-19, en passant par la crise économique et financière internationale, l'humanité a dû affronter une succession de

20-12789 **13/34**

défis planétaires depuis le début du XXI^e siècle. Nous devons répondre de manière coordonnée aux menaces sécuritaires conventionnelles et non conventionnelles, et accorder à la sécurité de la santé publique et au changement climatique une place plus importante dans l'agenda international. Les menaces sécuritaires non conventionnelles touchent divers domaines et nécessitent une réponse globale et intégrée s'attaquant aux symptômes comme aux racines du mal. Le Conseil de sécurité doit rester fidèle aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et jouer un plus grand rôle dans ce sens.

Troisièmement, les grandes puissances doivent renforcer la concertation et la coopération. Pour améliorer la gouvernance mondiale, les grandes puissances doivent jouer un rôle exemplaire, en donnant l'exemple dans l'application de la Charte des Nations Unies, en fournissant plus de biens publics mondiaux et en apportant une plus grande contribution à la paix et au développement dans le monde. Au moment crucial où le monde fait face à des risques et défis majeurs, les grandes puissances doivent plus que jamais avoir à cœur l'avenir de l'humanité, rejeter la mentalité de la guerre froide et les préjugés idéologiques, faire preuve de solidarité et y donner une réponse collective.

Quatrièmement, nous devons défendre le droit et les règles. Dans la construction du système de gouvernance mondiale, il est important d'instaurer le sens du droit et des règles. L'égalité souveraine, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le règlement pacifique des différends et les autres normes fondamentales régissant les relations internationales sont à observer scrupuleusement. Les obligations souscrites et les engagements pris doivent être respectés pleinement. Nous devons nous opposer aux sanctions unilatérales et aux pratiques d'extraterritorialité, afin de défendre l'autorité et la rigueur du droit international. Les règles doivent aussi suivre l'évolution de notre temps. La communauté internationale doit promouvoir ensemble l'élaboration des règles dans les domaines émergents, dont les fonds marins, les régions polaires, le cyberespace et l'espace extra-atmosphérique, afin que l'exploration des nouvelles frontières soit réglementée et apporte des bénéfices équitables à tous les pays.

Cinquièmement, nous devons faire valoir le rôle de l'ONU. Les risques et défis majeurs planétaires auxquels nous sommes confrontés sont multidimensionnels et appellent une réponse intégrée. L'ONU, organisation internationale la plus universelle, la plus représentative et dotée de la plus grande autorité, est mieux placée et plus apte que les États et les autres organisations internationales pour jouer un rôle leader. L'ONU a aussi besoin de se mettre en phase avec le temps. Elle doit augmenter la représentation et le droit à la parole des pays en développement, améliorer l'efficacité de son fonctionnement et ses capacités de réponse aux urgences, et moderniser son système de gouvernance et ses capacités de gouvernance.

Le Conseil de sécurité, qui se trouve au cœur du mécanisme de sécurité collective, est une composante importante du système de gouvernance mondiale. Il assume la responsabilité au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans la nouvelle situation, le Conseil de sécurité doit bien s'acquitter des responsabilités confiées par la Charte des Nations Unies afin d'apporter garantie à la paix mondiale, stabilité à l'ordre international, sécurité aux peuples des divers pays et espoir à la gouvernance mondiale.

La Chine est prête à travailler main dans la main avec les autres pays pour améliorer sans cesse le système de gouvernance mondiale et promouvoir ensemble la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Annexe VII

Déclaration de Sir Louis Straker, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de l'intégration régionale de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Tout d'abord, Saint-Vincent-et-les Grenadines présente ses compliments au Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et au Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Nous les remercions tous deux pour leurs remarques perspicaces et nous félicitons la République du Niger d'avoir organisé cette discussion importante et opportune.

Les risques sanitaires, socioéconomiques, politiques et sécuritaires qui se superposent et qui ont été précipités par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont convergé pour poser à notre système multilatéral le plus complexe des défis depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette pandémie fera plus d'un million de victimes, car elle détruit également les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde. Compte tenu de ces profondes modifications des conditions de vie, d'existence et de production, notre monde ne sera plus jamais le même. Il est donc d'une importance capitale que nous adaptions nos systèmes de gouvernance mondiale à cette réalité contemporaine extrêmement difficile.

Les périodes de turbulences touchent de manière disproportionnée les personnes vulnérables – les réfugiés, les personnes déplacées et les apatrides en raison des douloureux cycles de conflits violents ; les femmes et les enfants, qui supportent une part inégale du fardeau social et politique ; les communautés et les familles qui se déchirent en raison de l'instabilité et des troubles ; et les pays touchés par un conflit qui luttent pour préserver leur contrat social, car les nouvelles menaces telles que la COVID-19 et les multiplicateurs de risques existants tels que les changements climatiques se présentent de manière inédite et posent des défis sécuritaires, humanitaires et politiques sans précédent.

La COVID-19 a mis en évidence le fait incontestable que les problèmes complexes d'aujourd'hui ne seront pas résolus par des stratégies militaires. Ils ne peuvent pas non plus être traités efficacement de manière isolée les uns des autres. En outre, cette pandémie a apporté la preuve irréfutable que, dans notre monde de plus en plus interconnecté, le développement inégal des économies, des systèmes de soins de santé et des institutions de gouvernance engendre des vulnérabilités qui nous touchent tous. Nous ne pouvons nous protéger qu'en nous protégeant les uns les autres. À cet égard, nous pouvons, et nous devons, faire mieux pour renforcer les capacités des plus vulnérables d'entre nous et pour promouvoir l'inclusion, la paix et la résilience conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Celui-ci reste le principal schéma directeur pour un monde pacifique, juste et sûr.

Afin de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de faire en sorte que les pays touchés par un conflit puissent rétablir la confiance dans les institutions publiques, réparer leur tissu social et faire avancer les processus politiques pour parvenir à l'unité et à la réconciliation nationales, Saint-Vincent-et-les Grenadines souligne la nécessité d'un financement prévisible et fiable du développement. Nous réitérons notre appel aux pays développés pour qu'ils honorent leurs engagements en matière d'aide publique au développement.

Nous réaffirmons également que l'absence de mesures véritables de la part de certains États pour réduire leurs émissions et pour fixer et respecter des engagements ambitieux en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets contribue à perpétuer les menaces à la sécurité liées au climat dans de nombreux contextes fragiles. Pour ceux qui subissent les effets des aléas climatiques,

20-12789 15/34

cet échec des principaux émetteurs est un acte d'hostilité. D'Haïti à la Corne de l'Afrique en passant par le Moyen-Orient, les conséquences des changements climatiques sur la paix et la sécurité doivent être reconnues de manière exhaustive et traitées avec fermeté.

Alors que nous entamons la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, il est urgent de mettre en place des stratégies intégrées et cohérentes qui rassemblent tous les organes et institutions spécialisées des Nations Unies, dans la limite de leurs mandats respectifs. Ce n'est que par un multilatéralisme renouvelé, qui place l'homme au centre des préoccupations, qui tienne compte des besoins et des points de vue de tous les États Membres sur un pied d'égalité et qui respecte pleinement les principes directeurs du droit international, que nous pourrons réellement relever les défis du XXIe siècle.

Annexe VIII

Déclaration de S. E. M. Pham Binh Minh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam

Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider personnellement cet important débat sur la gouvernance mondiale post-COVID-19. Je remercie également le Secrétaire général Guterres et le Président de la Commission de l'Union africaine pour leurs exposés très instructifs.

Depuis ma dernière déclaration (voir S/2020/799, annexe 5) à l'occasion du débat sur les pandémies et les défis de la pérennisation de la paix, il y a tout juste un mois et demi, la maladie à coronavirus (COVID-19) a infecté plus de 10 millions de personnes et coûté la vie à plus de 200 000 âmes dans le monde. Pourtant, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. De nombreuses autres personnes, en particulier celles qui se trouvent dans des situations fragiles de conflit et d'après-conflit, ont été ou seront gravement touchées par les effets persistants de cette crise sans précédent.

La pandémie a mis en évidence la fragilité de notre monde et « les risques dont on n'a fait aucun cas pendant des décennies : systèmes de santé inadaptés, protection sociale insuffisante, inégalités structurelles, dégradation de l'environnement, crise climatique » (A/75/1, par. 5), ainsi que le constate le Secrétaire général dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation. De manière tout aussi grave, la faiblesse de la coopération multilatérale, le nationalisme excessif, les tensions politiques et même l'utilisation de la pandémie pour justifier la discrimination et semer la haine ont entravé notre réponse commune. Il est important que nous soyons unis contre ces obstacles et que nous renforcions nos engagements en faveur d'une reprise durable après la pandémie et de la résilience face à d'éventuelles crises futures.

L'expérience de nombreux pays et régions, y compris le Viet Nam et d'autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a montré que la bonne gouvernance est la clef de voûte pour faire face aux dimensions interdépendantes de la COVID-19, notamment par une approche pangouvernementale et axée sur la population, une réponse énergique et rapide, l'unité et la cohésion sociales et un financement novateur du développement.

Le Viet Nam estime que la bonne gouvernance mondiale devrait viser à répondre aux besoins de tous plutôt qu'à ceux de quelques-uns. Les efforts internationaux doivent donner la priorité à la reprise économique, en mettant l'accent sur l'aide aux pays en développement, sur la lutte contre les inégalités et les causes profondes des conflits et sur la protection et le soutien des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les réfugiés et les personnes déplacées. Nous appelons à une intensification des engagements politiques et financiers, en particulier de la part des pays développés, pour aider les personnes les plus vulnérables et les pays dans le besoin.

Étant donné qu'il n'y aura pas de gagnant tant que nous ne serons pas tous gagnants, la façon dont le monde sortira de la pandémie dépendra de la capacité de chaque nation d'instaurer la confiance, d'entretenir la collaboration et de travailler avec toutes les autres pour défendre le multilatéralisme, avec l'ONU comme centre de coordination et les organisations régionales jouant un rôle plus actif.

Les institutions multilatérales, pour leur part, devraient profiter de ce moment charnière pour mener des réformes concrètes afin de garder toute leur pertinence et leur efficacité et de s'adapter à l'évolution du contexte international.

20-12789 **17/34**

Le Conseil de sécurité ne fait pas exception à la règle. Pour s'acquitter de sa responsabilité première eu égard au maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil doit faire preuve du plus haut niveau de coopération, tout en améliorant sa capacité de réaction, son adaptabilité et son efficacité. Pour répondre rapidement aux menaces à la sécurité mondiale et aux problèmes de sécurité non traditionnels qui peuvent exacerber les situations fragiles sur le plan politique ou de la sécurité, il est important que le Conseil fasse le meilleur usage possible des outils à sa disposition, en particulier la diplomatie préventive, la prévention des conflits, les mandats de rétablissement et de maintien de la paix.

Le Viet Nam appuie la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) et demande instamment à toutes les parties belligérantes de tenir dûment compte de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat.

Le 8 août, les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN ont publié une déclaration commune réaffirmant leur engagement à maintenir la paix, la sécurité, la stabilité et la neutralité en Asie du Sud-Est et à renforcer les valeurs de paix dans la région, conformément au droit international. Puis, à la cinquante-troisième réunion des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, qui s'est tenue le 9 septembre, les membres de l'ASEAN ont réaffirmé leur détermination à élaborer rapidement un cadre de redressement global pour faire avancer les efforts de reprise dans le contexte de la COVID-19 et ont souligné l'importance de renforcer la coopération en vue d'atténuer les conséquences profondes de la pandémie. En tant que Président de l'ASEAN pour 2020 et membre du Conseil de sécurité pour la période 2020-2021, le Viet Nam est fermement résolu à se joindre aux efforts mondiaux pour lutter contre nos défis communs et empêcher qu'ils ne compromettent la paix et la stabilité régionales et internationales.

Annexe IX

Déclaration de S. E. M. Philippe Goffin, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Belgique

[Original : anglais et français]

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir attiré l'attention du Conseil sur la question qui nous occupe aujourd'hui.

Au cours des derniers mois, nous avons été témoins de besoins et de défis sans précédent. Les fermetures massives d'écoles ont privé les enfants d'espaces d'apprentissage sûrs. Les mesures de fermeture ont accru l'exposition des femmes et des enfants à la violence domestique. Les épidémies passées ont démontré le prix à payer pour la baisse de priorité accordée aux services de santé publique. Les campagnes de vaccination sont perturbées, et les enfants sont susceptibles de mourir, faute d'immunisations régulières. De plus, la méfiance et la désinformation sapent l'efficacité de la réponse apportée. Nous assistons à des discours de haine, à de la stigmatisation et à de fausses nouvelles qui alimentent la violence contre les civils et les travailleurs de la santé.

Les groupes armés profitent des vides laissés par la crise sanitaire pour étendre leur emprise sur les populations. Dans des zones de conflits prolongés, nous voyons des femmes, des hommes, des enfants, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui sont désormais poussés au bord de la famine. La pandémie a mis en lumière les défis à relever dans le monde entier et a aggravé les inégalités, la fragilité et le coût humain des conflits.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous partageons vos préoccupations concernant les implications de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur presque tous les aspects de notre existence, sur notre coopération mutuelle, sur la gouvernance mondiale.

Les défis mondiaux auxquels notre monde est confronté – conflits, pauvreté, changement climatique, catastrophes naturelles, et maintenant la COVID-19 – nous rappellent brutalement la véritable raison d'être de l'ONU et la simple et évidente nécessité d'une coopération multilatérale renforcée.

Nous soutenons donc pleinement le leadership du Secrétaire général et son appel à un cessez-le-feu mondial, ainsi que les autres initiatives pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Nous nous réjouissons des efforts déployés par le système des Nations Unies pour faire face à cette crise sur le terrain et pour mettre en œuvre la résolution 2532 (2020).

Nous continuons à soutenir l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans son rôle de chef de file de la réponse sanitaire globale, en toute transparence. Nous appelons tous les États Membres à partager des données de surveillance complètes et précises avec l'OMS, afin de garantir l'efficacité de notre réponse collective.

Nous soutenons le système humanitaire et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour leur travail, leurs conseils dans tout le secteur et leurs efforts inlassables pour appuyer les plus vulnérables. La Belgique contribue 22 millions d'euros à cette réponse multiforme et a contribué 5 millions d'euros à la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies.

L'Union européenne et ses États membres n'ont pas ménagé leurs efforts : dans le cadre du paquet « Team Europe » (Équipe Europe), l'Union européenne a mobilisé plus de 36 milliards d'euros pour soutenir les pays partenaires dans la lutte contre la pandémie et son impact. Elle a l'intention de mobiliser jusqu'à 400 millions d'euros

20-12789 **19/34**

pour soutenir le dispositif COVAX de l'OMS, qui vise à accélérer le développement de vaccins et à garantir un accès juste et équitable pour chaque pays du monde. En effet, selon les termes du Secrétaire général, le « vaccinationalisme » est toxique, car personne n'est en sécurité tant que tout le monde n'est pas en sécurité. La solidarité est égale à l'intérêt personnel.

Notre discussion d'aujourd'hui ne doit pas être éclipsée par des reproches ou par des accusations réciproques. Le monde ne peut aujourd'hui pas se permettre une fracture géostratégique. Pour lutter contre ces multiples crises, une réponse mondiale coordonnée est la seule façon d'avancer. Cette réponse doit être fondée sur la confiance et la volonté politique ; alimentée par notre respect mutuel des principes et des valeurs de la coopération multilatérale ; et accélérée par des approches novatrices.

Cela nécessite également un Conseil qui soit « future-proof » (outillé pour l'avenir). Nous avons perdu trop de temps en mars et en avril dernier en nous débattant au sujet de méthodes de travail numériques pour que le Conseil puisse faire face aux défis que nous posait la pandémie. Nous avons mis trop de temps pour trouver un accord sur la résolution 2532 (2020).

Ce qui vaut pour les méthodes de travail vaut également pour les moyens à disposition du Conseil pour mettre en œuvre ses décisions, notamment les opérations de maintien de paix. La Belgique se félicite du fait que la plupart de ces opérations aient fait preuve de beaucoup de flexibilité et d'ingéniosité pour continuer à mener à bien leurs mandats, malgré toutes les restrictions, notamment physiques, que la COVID-19 leur imposait.

Cependant, là aussi, le Conseil devra se pencher sur la question de l'adaptabilité des opérations de maintien de paix à de futures situations fortement restrictives comme celle que nous connaissons aujourd'hui. Sans quoi, les résolutions du Conseil, voire le poids même du Conseil, risquent de devenir moins conséquentes.

Nous tous – chaque individu, chaque communauté, chaque pays, chaque gouvernement et chaque composante de l'Organisation des Nations Unies – devons ensemble tirer les leçons des effets de la pandémie. Il ne fait aucun doute que la COVID-19 a changé le monde et qu'elle modifie de nos modes de vie à nos méthodes de travail. Il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire ou humanitaire. C'est une crise économique, une crise sécuritaire, une crise sanitaire, une crise de la faim, une crise de protection et une crise des droits humains.

Ces défis ne font que démontrer que nous devons faire davantage, et le réaliser ensemble. La Belgique se tient prête à assumer ses responsabilités à cette fin.

Annexe X

Déclaration de S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

[Original: russe]

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude au Président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, pour avoir organisé le débat du Conseil de sécurité d'aujourd'hui sur le thème très actuel de la gouvernance mondiale post-maladie à coronavirus (COVID-19).

La nouvelle pandémie de COVID-19 a agi comme un catalyseur pour la transformation des relations internationales. Ce ne sont pas seulement les États et les associations d'intégration qui sont mis à l'épreuve, mais aussi les mécanismes de gouvernance mondiale, principalement l'Organisation des Nations Unies. Il est important de tirer en temps utile les enseignements des évolutions actuelles ainsi que les bonnes conclusions afin d'assurer un avenir pacifique, sûr et stable pour l'ensemble de l'humanité.

La question la plus importante que la crise actuelle a mise en évidence est l'interdépendance et l'interconnexion de tous les États sans exception dans toutes les sphères de la vie publique. La Russie appelle depuis longtemps l'attention sur la nature transfrontière des menaces modernes, notamment le terrorisme international, la menace de la prolifération incontrôlée des armes de destruction massive, la cybercriminalité, le trafic de drogue et bien d'autres encore. À présent que ces menaces incluent des pandémies telles que celle que nous connaissons aujourd'hui, nos appels à l'élaboration de réponses communes aux défis mondiaux sont de plus en plus pertinents.

Les événements de cette année ont montré que personne ne peut tout simplement se barricader contre de telles menaces. La maladie à coronavirus a touché tout le monde, ce qui signifie qu'il est également nécessaire de surmonter ensemble ses conséquences, en mettant de côté nos différends passagers.

Las, notre malheur commun n'a pas aplani les différends entre États, mais les a, au contraire, souvent exacerbés. Les moments de crise que nous avions observés dans les relations internationales ont refait surface. Nombre de pays sont de plus en plus tentés de se tourner vers l'étranger pour attribuer la responsabilité de leurs problèmes internes. Certains États tentent manifestement d'utiliser la situation actuelle pour promouvoir des intérêts égoïstes et éphémères et pour régler leurs comptes avec des gouvernements ou des rivaux géopolitiques indésirables.

Malgré tout cela, la pratique consistant à imposer des sanctions unilatérales et illégitimes persiste, ce qui sape l'autorité et les prérogatives de l'ONU. Nous avons à plusieurs reprises appelé l'attention sur la nécessité de lever les restrictions qui, dans le contexte de la pandémie, frappent particulièrement durement les groupes vulnérables et limitent leur accès à la nourriture et aux soins de santé. Le Secrétaire général António Guterres a également demandé la suspension de ces mesures compte tenu des conditions actuelles. Nous appuyons avec force son initiative.

La proposition du Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, relative à l'établissement de « corridors écologique » exempts de sanctions et de guerres commerciales, qu'il a avancée lors du sommet du Groupe des Vingt en avril, tient toujours. Il est regrettable que les États qui appliquent des politiques de sanctions illégales continuent de faire la sourde oreille à nos arguments, et encore plus regrettable qu'ils ignorent les besoins fondamentaux des gens ordinaires dans le monde entier.

20-12789 **21/34**

Je suis fermement convaincu que les efforts internationaux pour surmonter la crise doivent être coordonnés et menés avec l'ONU, celle-ci jouant un rôle central de coordination. Cette organisation mondiale reste une plateforme de dialogue unique et universelle, et son importance dans l'architecture mondiale au milieu de la pandémie n'a fait que croître.

À cet égard, nous considérons que la multiplication des attaques contre le système des Nations Unies dans son ensemble et ses institutions spécialisées est absolument injustifiée. Cela s'applique principalement à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'écrasante majorité des pays estime que l'OMS a agi de manière professionnelle à tous les stades de la crise, en prenant des mesures proactives efficaces et opportunes en étroite coordination avec tous les États Membres.

Bien entendu, la capacité du système de santé international doit être renforcée et portée à un nouveau niveau. La Russie a apporté une contribution considérable à ces efforts, puisqu'elle a été la première à mettre au point et à enregistrer le vaccin contre la COVID-19, Spoutnik V. Nous réitérons notre volonté de coopérer dans le domaine épidémiologique avec tous les États et organisations internationales intéressés. Avant-hier, le Président Poutine, dans son allocution à l'Assemblée générale (A/75/PV.4, annexe VIII), a offert des vaccinations gratuites au personnel des Nations Unies. C'est notre réponse aux appels de nos collègues de l'ONU. La Russie, comme l'a souligné le Président Poutine, ne pouvait rester indifférente à ces appels. Il a également proposé la tenue d'une visioconférence avec tous les pays qui développent et produisent un vaccin contre la COVID-19. Cette proposition est toujours valable.

La pandémie actuelle s'est révélée être un tournant mondial, une sorte de « cygne noir », qui nous a mis devant un choix : cesser nos activités et rejeter la responsabilité de nos problèmes sur les autres ou sortir ensemble de la crise et déployer des efforts communs pour assurer un avenir prospère à tous les pays et à tous les peuples. Et bien que le choix soit évident, la deuxième voie exige un maximum de volonté politique et de réflexion stratégique.

Nous pensons qu'il est utile de commencer par un dialogue honnête et ouvert, principalement entre les membres permanents du Conseil de sécurité qui, en vertu de la Charte des Nations Unies, ont une responsabilité particulière dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans cet esprit, la Russie a lancé une initiative tendant à convoquer un sommet avec la participation de ces cinq pays, comme l'a fait remarquer le Président Vladimir Poutine dans son allocution devant l'Assemblée générale. Une discussion en personne entre les dirigeants sur les principes qui sous-tendent l'interaction entre les États, ainsi que sur les moyens de résoudre les problèmes les plus urgents auxquels l'humanité est confrontée constituerait une étape importante vers le renforcement des principes collectifs dans les affaires internationales et le rétablissement de la stabilité stratégique mondiale pendant la période post-pandémique. Nous croyons fermement qu'une telle séance devrait avoir lieu le plus tôt possible, si la situation épidémiologique internationale le permet.

Il faut renforcer les formats de communication existants sur la base de l'égalité, de la coopération et du consensus, notamment la coopération au sein du Groupe des Vingt; du groupe BRICS, c'est-à-dire le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud; et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous sommes convaincus que l'avenir de la gouvernance mondiale repose sur les organisations qui peuvent apporter des réponses souples aux nouveaux défis sans préjudice du caractère, centré sur les Nations Unies, de l'architecture internationale.

En octobre, le Conseil de sécurité sera présidé par la Russie. Nous mettrons tout en œuvre pour que les travaux de cet organe principal de l'ONU soient coordonnés et efficaces, qu'ils impliquent une interaction constructive entre tous ses membres et qu'ils soient fondés sur le droit international et, surtout, sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Une fois de plus, je remercie la présidence nigérienne de cette initiative très utile.

20-12789 23/34

Annexe XI

Déclaration de M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui sur la question de la gouvernance mondiale post-maladie à coronavirus (COVID-19) et de nous donner l'occasion de nous appuyer sur les discussions qui ont eu lieu au cours des derniers mois, notamment pendant la présidence allemande du Conseil de sécurité.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et le Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat, pour leurs exposés très instructifs.

Nous sommes à un moment critique pour l'ordre multilatéral fondé sur des règles. Nous devons nous recentrer sur le potentiel positif de la coopération au lieu de faire passer nos propres pays en premier. Si l'un de nous échoue, nous échouons tous. Nous devons coopérer à travers nos régions et nos continents si nous voulons lutter avec succès contre les problèmes actuels. Afin d'atténuer et de prévenir les lourdes conséquences des crises mondiales telles que la COVID-19, des institutions fortes et une coopération multilatérale sont nécessaires. Nous devons assurer la vitalité de ces institutions.

La réforme est un aspect important de ces efforts. Les principes fondateurs de l'ONU doivent être respectés, notamment l'appel lancé par la Charte à tous les membres de l'Organisation pour qu'ils s'abstiennent de menacer de recourir à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Nombre des principes inscrits dans la Charte sont intemporels. Cela dit, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous devons être innovants afin que nos institutions soient capables de relever les défis d'aujourd'hui.

Le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer pour valoriser la coopération internationale. Comme nous le savons tous, la Charte confère au Conseil une stature, des pouvoirs et des responsabilités particulières. Son fonctionnement est essentiel non seulement pour sa propre réputation, mais aussi pour la réputation de l'ONU dans leur ensemble. Le Conseil n'inspire plus confiance parce qu'il n'a pas été en mesure de définir clairement sur une période de plusieurs mois une approche commune vis-à-vis de la COVID-19, et à ce jour, les progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) ont été insuffisants.

Je voudrais être très clair : lorsque le Conseil est exclusivement considéré comme une tribune pour les grandes puissances, nous sommes tous perdants. Il nous appartient à tous, membres permanents et membres élus, de faire en sorte que le Conseil de sécurité reste pertinent et opérationnel. C'est devenu une évidence flagrante : le Conseil doit être réformé. Ce n'est qu'alors que nous pourrons garantir son autorité et sa légitimité.

Il a été fait mention de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui est un élément central de coordination du système multilatéral. Une protection sanitaire mondiale complète, comprenant la préparation et la réponse aux pandémies, n'est possible que si l'OMS est renforcée de manière durable. Nous devrions considérer la pandémie de COVID-19 comme une occasion de relever les défis actuels de l'OMS en général et dans le domaine de la protection de la santé en particulier. Pour l'instant, nos attentes dépassent les capacités de l'OMS.

L'innovation est également nécessaire lorsqu'il s'agit de faire face aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous devons faire plus en matière de prévention des crises et de traitement des catalyseurs de conflits tels

que les violations des droits de l'homme, les effets des changements climatiques et les menaces pour la santé mondiale. Nous devons encourager un programme plus préventif.

Bien entendu, pour l'Allemagne, l'avenir du multilatéralisme exige aussi que l'Union européenne joue un rôle important. Dans le cadre de l'Union européenne, nous avons pris des mesures importantes pour faire face à la pandémie. En collaboration avec des partenaires de la société civile, nous avons mis en place le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Nous avons lancé l'initiative Réponse mondiale au coronavirus. L'Allemagne a joué un rôle de premier plan dans la lutte mondiale contre la pandémie, en faisant preuve de solidarité grâce à l'apport d'un appui concret et en tant que donateur. Soyez assurés que nous continuerons à le faire.

L'Allemagne appuie indiscutablement l'Organisation des Nations Unies et préconise une approche commune de la communauté internationale pour faire face aux défis mondiaux. C'est notre seule chance de succès. Dans le cadre de l'Alliance pour le multilatéralisme, nous faisons avancer la recherche de solutions communes. Nous mettons tout en œuvre pour soutenir le cadre multilatéral actuel lorsqu'il est remis en question. Demain, à l'invitation du Ministre des affaires étrangères Heiko Maas, les Ministres des affaires étrangères tiendront une réunion sous le thème « Notre engagement et notre contribution à reconstruire en mieux », où seront présentées notamment des initiatives relatives aux changements climatiques et à la santé.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que mon pays est convaincu que dans ce monde où tout se tient, la coopération multilatérale est le fondement de la paix, de la sécurité, de la prospérité, de l'égalité et de la justice. Pour maintenir et renforcer cet ordre multilatéral, nous devons le promouvoir et y investir. Nous devons investir dans sa légitimité.

20-12789 **25/34**

Annexe XII

Déclaration de M. Mahendra Siregar, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie

Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante réunion. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine de leurs exposés détaillés.

Cette réunion arrive à point nommé, pour au moins deux raisons : le monde demeure confronté à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'Organisation des Nations Unies célèbre son soixante-quinzième anniversaire. Comme le Secrétaire général l'a souligné lors d'un autre débat du Conseil de sécurité, la COVID-19 a des conséquences profondes sur nos vies. La pandémie risque de prolonger les conflits existants et d'en provoquer de nouveaux, de perpétuer les mauvaises conditions humanitaires et l'insécurité et d'entraîner des perturbations économiques et sociales, provoquant ainsi la reprise de conflits.

D'une manière générale, nous observons également des tendances inquiétantes sur le plan géopolitique, notamment les rivalités politiques qui s'intensifient et qui, parfois, paralysent les institutions internationales, et les puissances émergentes qui s'affirment dans des contextes régionaux.

Dans ce contexte, je voudrais rappeler trois points.

Premièrement, je voudrais mettre l'accent sur le rôle du Conseil de sécurité. Depuis le début de la pandémie, l'ONU a utilisé tous les outils à sa disposition pour y faire face, comme l'appel à un cessez-le-feu mondial, le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 et les missions des Nations Unies sur le terrain. En outre, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2532 (2020), qui contient des dispositions importantes visant à lutter contre la COVID-19.

À l'avenir, le Conseil doit continuer à jouer un rôle important. Il doit continuer à surveiller le respect des accords de cessez-le-feu, appuyer les efforts déployés par les missions des Nations Unies sur le terrain pour aider les pays hôtes, assurer l'acheminement de l'aide humanitaire et veiller, avec d'autres organes comme la Commission de consolidation de la paix, à ce que les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix ne soient pas réduits à néant.

Deuxièmement, au-delà de ce rôle, le Conseil de sécurité doit réagir aux changements potentiels des conditions de sécurité après la pandémie. Du fait de la pandémie de COVID-19, le monde concentre désormais son attention sur des menaces existentielles plutôt que sur les problèmes de sécurité. Le système des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, doit se montrer à la hauteur de cette tâche.

Il convient toutefois de noter que le Conseil de sécurité n'est pas le seul organe de l'ONU qui a compétence pour s'attaquer à ce problème. Nous devons renforcer la coordination et la cohérence avec tous les organes et organismes des Nations Unies, tout en tirant parti des atouts et des compétences de chacun. La synergie et la répartition des tâches en fonction des mandats et des compétences de chaque entité sont essentielles si nous voulons éviter les chevauchements et le travail en vase clos. Nous devons veiller à ce que le Conseil de sécurité reste réactif, adaptable et orienté vers l'action.

Troisièmement, la pandémie risque d'accélérer la fragmentation et la refonte de l'ordre mondial. Alors qu'une réponse internationale coordonnée est plus urgente que jamais, les désaccords liés au pouvoir risquent malheureusement de renforcer les facteurs qui entravent le bon fonctionnement de nombreux organes de l'ONU. Cela

pourrait, en retour, réduire encore davantage la confiance dans les institutions mondiales. Certains pourraient même appeler à une refonte totale des principes et des engagements du système de gouvernance mondiale.

Néanmoins, il n'existe actuellement aucune autre structure à même de nous aider à coordonner une meilleure réponse mondiale à la pandémie ou à d'autres calamités mondiales. Il serait plus réaliste d'examiner des moyens d'améliorer le système actuel.

À cette fin, l'Indonésie estime qu'il importe que l'ONU continue d'être à la hauteur de sa mission et renforce sa pertinence. Cela passe notamment par l'amélioration de la représentation pour garantir l'inclusion et plus d'efficacité, de transparence et de responsabilité.

Le système des Nations Unies doit également aller au-delà des discours et produire des résultats. À court terme, notre priorité doit être de faciliter l'accès à des vaccins et à des traitements abordables. Cependant, nous devons également élaborer une stratégie globale à long terme de relèvement et de résilience. Nous devons en outre continuer à nous préparer à un avenir imprévisible. Pour ce faire, il faut des dirigeants qui voient loin, une bonne capacité d'adaptation et de fortes capacités d'alerte rapide.

Enfin, la pandémie de COVID-19 nous rappelle avec force que l'avenir exige une bien meilleure coopération internationale, un leadership collectif plus fort et une action plus décisive. La pandémie a mis en évidence les lacunes du système multilatéral et, dans le même temps, montre ce que nous pouvons tous faire pour remédier à ces faiblesses.

La gouvernance mondiale post-COVID-19 que nous appelons de nos vœux est une gouvernance où tout le monde œuvre de concert avec un sens renouvelé de la solidarité, de l'unité et de la responsabilité mondiales, dans l'intérêt de tous.

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'excuse de prendre à nouveau la parole. Je tiens à réitérer nos remerciements au Niger pour avoir convoqué la présente séance.

Je voudrais simplement ajouter, en plus de la déclaration de la délégation indonésienne, faite par le Vice-Ministre indonésien des affaires étrangères, et dans le contexte du débat d'aujourd'hui sur la pandémie de COVID-19, attirer l'attention de tous les membres du Conseil sur la déclaration prononcée par le Président Joko Widodo le 22 septembre, premier jour du débat général de haut niveau de l'Assemblée générale.

Plus précisément, je voudrais conclure comme lui :

« Un monde sain, un monde productif, doit être notre priorité. Tous ces objectifs ne seront atteints que si nous continuons tous à travailler ensemble, à travailler ensemble et à travailler ensemble. Renforçons et respectons toujours notre engagement à travailler ensemble. » (A/75/PV.5)

20-12789 **27/34**

Annexe XIII

Déclaration de Lord Tariq Ahmad of Wimbledon, Ministre d'État chargé de l'Asie du Sud et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Je remercie le Président Issoufou et la présidence nigérienne d'avoir convoqué cette réunion très importante. Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général pour ses précieuses observations et saluer les efforts qu'il déploie pour nous guider durant cette pandémie mondiale. Je tiens également à remercier M. Moussa Faki Mahamat pour sa contribution et l'éclairage qu'il a apporté depuis l'Afrique, ainsi que pour la réponse de l'Union africaine.

Si on me le permet, je voudrais commencer par les points positifs. Lorsque nous sommes confrontés à des défis, nous oublions souvent ce qui a réellement été accompli. Le système des Nations Unies, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, a réagi rapidement aux besoins sanitaires, humanitaires et socioéconomiques et s'est déployé partout dans le monde où vivent certaines des communautés les plus vulnérables. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont adapté leurs instruments aux difficultés macroéconomiques posées par la pandémie, et ont travaillé avec diligence en partenariat avec les Nations Unies. Le Groupe des Vingt a rapidement pris des mesures pour suspendre les paiements des pays les plus pauvres au monde au titre du service de la dette, afin que ces nations soient soutenues dans leurs efforts directs pour protéger les vies avant tout et atténuer les crises économiques et financières. Et, en tant que Ministre du Commonwealth, je note que les 54 chefs de Gouvernement du Commonwealth ont publié une déclaration commune qui énonce toute une série de priorités internationales en réponse à la pandémie, ainsi qu'un engagement à s'efforcer d'en atténuer les effets. Je salue également Gavi, l'Alliance du Vaccin, organisation qui a vu des nations s'unir pour trouver une solution permettant de protéger les populations contre les maladies, et à laquelle le Royaume-Uni a récemment promis plus de 2 milliards de dollars.

Ces exemples montrent la communauté internationale et la riposte mondiale sous leur meilleur jour, œuvrant de concert et répondant à nos besoins collectifs par des efforts multilatéraux et de bonne foi, avec l'entière coopération des États Membres de l'ONU. Or, si cette crise nous a rapprochés, elle nous a parfois également désunis. Il est arrivé que la géopolitique fasse obstacle à la coopération et ralentisse notre agilité. Cette pandémie a mis le système international à l'épreuve comme jamais auparavant. Il est donc dans notre intérêt collectif de faire en sorte que le système multilatéral ne se contente pas de survivre à cette crise, mais que, au contraire, il sorte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) plus fort et plus uni pour pouvoir relever les défis futurs.

Le moment viendra de réfléchir aux enseignements tirés de cette pandémie et à la manière dont nous pouvons être mieux préparés à affronter le prochain défi. Les réformes de l'ONU qui ont été lancées ces deux dernières années ont fait leurs preuves, et nous devons les poursuivre et nous efforcer d'améliorer toutes nos organisations internationales. Mais l'heure n'est pas au rejet des institutions internationales. Les principes qui sont nés de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité, comme nous l'a rappelé le Secrétaire général, sont nécessaires encore une fois pour nous faire sortir du confinement et nous ramener à la lumière.

Prévenir les effets indirects de cette pandémie pourrait se révéler plus difficile encore et avoir des répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Nous savons, par exemple, que des centaines de millions de personnes dans le monde risquent de connaître l'insécurité alimentaire. Malheureusement, la situation est vouée à empirer. La coopération mondiale est donc non seulement cruciale, mais aussi

impérative si nous voulons éviter une catastrophe. C'est pourquoi le Royaume-Uni a lancé un appel à l'action pour prévenir la famine, assorti de 150 millions de dollars qui viennent s'ajouter au milliard de dollars que nous avons déjà contribué à la riposte internationale. Nous avons également nommé un nouvel Envoyé spécial pour la prévention de la famine et les affaires humanitaires, Nick Dyer. Nous exhortons tous les États Membres à soutenir nos efforts collectifs.

Pour terminer, je tiens à assurer à tous nos collègues, à nos partenaires et aux États Membres que le Royaume-Uni est fermement attaché aux valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies. Nous croyons fermement aux principes de coopération internationale pacifique et, avant tout, de respect des droits de l'homme. Cette année, alors que nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons tous réaffirmer notre attachement à ces précieux principes et, ce faisant, reconstruire, nous équiper et renouveler notre appui, afin de pouvoir agir de concert pour relever les défis et saisir les occasions qui se présenteront.

20-12789 **29/34**

Annexe XIV

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Je remercie le Secrétaire général António Guterres et le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, de leurs exposés détaillés.

Tandis que nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, nous faisons le point sur les défis complexes auxquels le monde est confronté, notamment la crise la plus importante depuis la création de l'ONU, en 1945.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. Elle a pratiquement paralysé le monde et aggravé l'instabilité sociale et économique, menaçant d'exacerber les conflits existants ou d'en créer de nouveaux, et d'anéantir les gains acquis au prix de tant d'efforts en matière de développement et de consolidation de la paix – tout cela, en suscitant la peur.

Les conséquences de la pandémie ont donné davantage de visibilité aux obstacles à l'action collective dans les situations de conflit, à travers une série de défis mondiaux tels que les changements climatiques et la famine, et ont rendu plus évidentes les failles structurelles du système de gouvernance mondiale.

Le coût de l'inaction est alarmant. Le Conseil doit être un garant fondamental de la stabilité mondiale. Cette crise exige une unité plus marquée pour relayer les appels inscrits dans la résolution 2532 (2020) par des actions concrètes, tout en donnant la priorité à la santé mondiale.

Le présent débat intervient donc à point nommé, et nous remercions le Niger et le Président Issoufou de leur leadership.

Pour répondre à la pandémie et à ses conséquences, il faut un multilatéralisme efficace et inclusif. Une riposte coordonnée, globale, axée sur l'humain et ancrée dans la solidarité, avec un accent particulier sur les plus vulnérables et les plus marginalisés, est donc indispensable. À défaut, les tentatives pour atténuer la pandémie seront compromises.

À cet égard, nous félicitons le Secrétaire général et l'Organisation mondiale de la Santé de leurs efforts visant à coordonner une intervention à l'échelle mondiale, et nous réaffirmons le soutien de la République dominicaine dans ce sens.

Pour atteindre un équilibre stable entre croissance économique et bien-être social, il faut faire preuve de leadership – un leadership collectif et à plusieurs niveaux. Gouvernements, organisations régionales, institutions internationales et société civile doivent agir ensemble, dans un esprit de coopération et mus par une approche cohérente et intégrée. Cela inclut la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, ainsi qu'une action tenant compte du lien entre aide humanitaire, développement et paix.

La pandémie a mis au grand jour les inégalités structurelles en place au sein des sociétés et entre elles, ainsi que les inégalités d'accès aux services de base, tels que l'éducation. Les personnes touchées par les conflits, les enfants, les femmes, les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont parmi les populations les plus vulnérables et les plus à risque. La violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, est en augmentation.

Il est donc impératif d'appuyer les populations vulnérables et de renforcer la résilience des communautés. À cet égard, la violence intercommunautaire et d'autres formes d'insécurité méritent notre attention urgente. Travailler directement avec les communautés et les artisans locaux de la paix permettra de régler plus rapidement et plus pacifiquement cette crise dans les pays touchés par un conflit.

Cependant, il ne fait aucun doute que les politiques intérieures ne suffiront pas. Malgré le climat de polarisation politique et la délicate dynamique géopolitique, les efforts de réforme multilatéraux doivent prévaloir.

Dans notre quête de revitalisation socioéconomique sur fond de pandémie, il convient de remédier à la situation humanitaire, de renforcer l'état de droit, d'assurer la participation pleine et entière des femmes et des jeunes à la prise de décision et d'investir dans le développement.

En outre, une gouvernance mondiale est nécessaire pour parvenir à sécuriser le cyberespace. L'augmentation de la cybercriminalité entraîne un renforcement des liens entre terroristes et criminels. Il faut mettre en place, dans le cyberespace, une collaboration internationale sans précédent pour empêcher l'expansion des activités de recrutement et d'entraînement.

Le Conseil de sécurité doit renforcer ses relations avec les autres organes et entités du système des Nations Unies. Il doit être plus agile, plus inclusif et plus représentatif, et il doit regagner la confiance des populations – en particulier celles qui vivent dans des situations de conflit.

La gouvernance mondiale doit être plus attentive aux risques, et un changement dans les rapports de force au niveau international est indispensable. Il est urgent de mettre en place des canaux de responsabilisation par le biais des mécanismes existants au Conseil afin de garantir et de surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu demandé dans la résolution 2532 (2020), un cessez-le-feu qui n'est pas encore une réalité dans de nombreuses situations, comme en Syrie, au Yémen, en Libye, en Afghanistan ou au Sahel.

Nous devons faire en sorte non seulement de mobiliser davantage de ressources, mais aussi d'échelonner la dette, afin que les pays puissent sortir de la crise. Les institutions financières internationales, le secteur privé et les pays donateurs sont des partenaires essentiels pour apporter une aide rapide aux pays touchés par un conflit.

Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel au financement du Plan de réponse humanitaire global coordonné par l'ONU afin de réduire la probabilité que la pandémie n'engendre les conséquences dangereuses que nous craignons tant, à savoir une instabilité et des conflits accrus dans les années à venir.

L'heure est à l'unité, à la pleine reconnaissance de notre humanité commune et à la nécessité de reconstruire en mieux pour le bien de tous. Il n'y a de sécurité que si tout le monde est en sécurité.

20-12789 **31/34**

Annexe XV

Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général António Guterres et le Président Issoufou d'avoir organisé cette importante conversation.

Vous savez, honte à vous tous. Je suis étonnée et écœurée par la teneur de la discussion d'aujourd'hui. En fait, j'ai assez honte du Conseil de sécurité, et notamment des membres qui ont profité de cette occasion pour s'appesantir sur les rancunes politiques plutôt que sur la question urgente qui nous occupe. La seule réaction qui me vient à l'esprit, c'est « Bonté divine! ».

En outre, au nom du peuple que vous tenter d'atteindre, je suis déçue que cette occasion ait été perdue à des fins politiques. Le Président Trump a dit très clairement que nous ferons tout ce qui est juste, même si c'est impopulaire, parce que la vérité, qu'il me soit permis de le rappeler aux membres du Conseil, c'est qu'il ne s'agit pas ici d'un concours de popularité. Cela étant dit, j'entends faire un discours responsable et m'en tenir au sujet qui nous occupe aujourd'hui.

La maladie à coronavirus (COVID-19) reste une menace pour la vie quotidienne et les moyens de subsistance de milliards de personnes dans le monde entier, et chaque vie perdue, chaque famille qui souffre, chaque école fermée et chaque entreprise qui fait faillite est un motif de tristesse. En tant que communauté mondiale, nous devons continuer à nous battre et garder les yeux rivés sur le retour de jours meilleurs.

Les États-Unis n'ont pas ménagé leurs efforts pour lutter contre la COVID-19, tant sur leur territoire qu'à l'étranger. Comme l'a fait remarquer le Président Trump dans son discours devant l'Assemblée générale lors du débat général de sa soixante-quinzième session (A/75/PV.4, annexe II), notre nation a lancé la mobilisation nationale la plus agressive depuis la Seconde Guerre mondiale pour faire face à la pandémie. Cela s'est traduit par d'énormes investissements dans le traitement et les soins, ainsi que par l'activation d'un effort national de développement d'un vaccin. Ces actions ont permis de sauver d'innombrables vies et offrent la perspective de mettre rapidement un terme à la pandémie.

À ce jour, nous avons également alloué plus de 20 milliards de dollars à la réponse internationale, y compris par des engagements pour le développement de vaccins, de thérapies et d'infrastructures médicales. Ce financement, fourni par les généreux contribuables américains, permet de sauver des vies dans plus de 120 pays à travers le monde. En outre, nous soutenons activement l'appel du Secrétaire général à financer le plan de réponse mis en place par l'ONU. Les États-Unis ont versé plus de 900 millions de dollars à ce plan de réponse, ce qui est de loin la plus grande contribution de tous les pays à ce jour, et qu'il me soit permis de citer les contributions les plus récentes de quelques pays : le Niger, 4,6 millions de dollars ; l'Afrique du Sud, 8,4 millions de dollars ; l'Indonésie, 5 millions de dollars ; le Viet Nam, 9,5 millions de dollars ; et la Tunisie, 600 000 dollars.

Cependant, comme nos dépenses continuent à dépasser les ressources disponibles, il n'est pas viable qu'un pays ou une poignée d'entre eux prennent en charge l'essentiel des besoins grandissants. L'Administration Trump continuera d'œuvrer comme un catalyseur de la réponse internationale à cette pandémie, et nous encourageons d'autres pays à se joindre à nous en consacrant davantage de ressources à ces objectifs communs.

Tout en continuant à mobiliser les ressources, nous devons également appuyer davantage l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, tel qu'il est exprimé dans la résolution 2532 (2020), étant entendu que les efforts légitimes et nécessaires pour lutter contre le terrorisme se poursuivront. Pour peu qu'ils soient fidèlement mis en œuvre, les cessez-le-feu offriraient un répit indispensable aux femmes, aux enfants et aux hommes qui se trouvent en première ligne de la violence et des conflits, et qui sont donc particulièrement vulnérables au virus.

Malheureusement, les premiers signes indiquent que le respect des cessez-le-feu n'est plus aussi strict dans les zones de conflit, et de nombreux pays connaissent en fait une escalade de la violence. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les organisations terroristes qui ont profité de cette situation difficile pour intensifier les combats et la violence, et nous appelons les États qui soutiennent la terreur, notamment la République islamique d'Iran, à cesser complètement et une fois pour toutes de financer et d'armer les terroristes dans le monde entier.

Comme le Président Trump l'a dit sans détour dans son allocution à l'Assemblée générale mardi, pour pouvoir forger un avenir meilleur, « nous devons tenir responsable le pays qui a lâché cette plaie sur le monde : la Chine » (voir A/75/PV.4). La décision du Parti communiste chinois de cacher les origines de ce virus, de minimiser le danger qu'il représente et d'empêcher la coopération scientifique a transformé une épidémie locale en une pandémie mondiale. Surtout, ces décisions ont coûté la vie à des centaines de milliers de personnes – je dis bien à des centaines de milliers de personnes – à travers le monde.

Les agissements du Parti communiste chinois prouvent que les États Membres de l'ONU n'attachent pas tous la même importance à la santé publique, à la transparence et à leurs obligations internationales. Ce fait devrait profondément interpeler toutes les nations responsables du monde qui oeuvrent de bonne foi pour vaincre la COVID-19 et prévenir l'apparition de nouvelles pandémies. Nous devons tous prendre à nouveau l'engagement de partager pleinement et rapidement les données de santé publique entre nous ; c'est fondamental tant pour le travail d'endiguement que du point de vue moral.

Tout aussi inquiétant est le danger que représentent les organisations internationales corrompues. Pendant de nombreuses années, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été considérée comme un centre où la science l'emportait sur la politique et les données sur les préjugés. C'est pourquoi les États-Unis ont toujours été son premier bailleur de fonds. Cette réputation est aujourd'hui en lambeaux après que l'OMS a aidé la Chine dans sa campagne consistant à refuser la coopération et à mentir au monde entier. À ce jour, les scientifiques dans le monde ne connaissent toujours pas pleinement les origines, les caractéristiques et les modes de propagation du virus – des connaissances que seul le Parti communiste chinois peut fournir. À l'avenir, la communauté internationale doit placer la responsabilité et la transparence au coeur de ses efforts pour faire face aux menaces qui pèsent sur la santé mondiale.

C'est en raison de ce manque d'indépendance, de transparence et de responsabilisation que le Président Trump a pris la décision de retirer les États-Unis de l'OMS, et c'est pourquoi nous continuerons à réclamer une réforme de cette organisation tout en redirigeant nos ressources au service de la santé mondiale vers d'autres partenaires et pays plus crédibles.

Cette pandémie ne nous laisse guère le loisir d'en tirer les enseignements, mais nous devons néanmoins essayer de le faire. Les effets de la COVID-19 ont été ressentis par nous tous et ils doivent être une source d'unité et non de division. Chacun de nous doit s'engager à travailler avec tous les autres dans la transparence et la bonne foi.

20-12789 33/34

Les États-Unis - l'Administration Trump - continueront à montrer la voie, comme nous l'avons toujours fait. Nous restons fermement engagés en faveur d'un monde plus sûr.